



Mot du Directeur Général

2017 a été une année riche pour la Douane.

En 2017, les droits et taxes perçus ont progressé de 5,1%, s'établissant à près de 95 milliards de dirhams : un record absolu.

Un autre record a été réalisé en 2017, c'est celui du nombre de déclarations douanières (DUM) qui pour la première fois a dépassé le million : 1.008.000 DUM.

En 2017, la Douane a lancé une nouvelle stratégie à l'horizon 2021 dont l'ambition est de rehausser davantage le niveau de ses prestations. 20 projets ont été identifiés et plusieurs d'entre eux ont d'ores et déjà été initiés.

En 2017, la dématérialisation, qui est au cœur de la modernisation des procédures douanières, a continué à progresser (signature électronique, nouveaux échanges avec Portnet, cautions bancaires ...). Nous avons également amélioré plusieurs pans de notre activité : le dédouanement express grâce au lancement du Centre National de Dédouanement Postal, la gestion du contentieux grâce à la mise en service d'un module dédié au sein de BADR ...

En 2017, la Douane a accompagné 163 entreprises dans le cadre d'un nouveau produit intitulé « Gestion de la relation client entreprise »; ce service consiste à comprendre l'activité de l'entreprise et les flux de marchandises qu'elle génère et à identifier les offres douanières qui correspondent le mieux à ses besoins pour qu'elle gagne en efficacité et en compétitivité.

En parallèle, l'année 2017 a été marquée par le renforcement du contrôle à tous les niveaux : redressements de valeur, saisie de marchandises de contrebande, suspension de produits contrefaits et mise en échec d'opérations de trafic de stupéfiants et de drogues dures.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'ADII continue de contribuer au rayonnement du Maroc au sein de différentes instances internationales et notamment l'Organisation Mondiale des Douanes. Une attention particulière est accordée aux douanes africaines avec lesquelles plusieurs actions de partage d'expériences ont été organisées.

Ces résultats que je vous invite à découvrir dans le détail dans le présent rapport, témoignent, si besoin est, de l'engagement et de l'abnégation des douanières et des douaniers. Ils sont également le fruit d'une stratégie et d'une gouvernance visant l'excellence.

En 2018, et en réponse à l'appel de notre souverain, que Dieu l'assiste, les douanières et les douaniers seront davantage à l'écoute de nos citoyens et de nos entreprises. Ils continueront à leur faciliter la vie et contribueront à l'amélioration de leur compétitivité.

Nabyl LAKHDAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL